

Un exemple de collaboration : Un stage de formation instituteurs/professeurs

Le collège de Saint-André de Cubzac recrute ses élèves sur 19 communes au nord-est de Bordeaux, et reçoit environ 1 210 élèves. L'accueil des 6^e présente des problèmes de continuité C.M.2-6^e, alourdi par le nombre d'élèves (14 classes de 6^e en 1983-1984). Durant les journées de concertation en mars et juin 1983 ce problème avait été soulevé, et une équipe de professeurs s'était inscrite à un stage « Liaison C.M.2-6^e » proposé par la Mission Académique.

A la suite d'un malentendu, les professeurs (cinq) et les instituteurs (cinq sur deux écoles primaires) n'ont l'accord de l'administration que la semaine précédant le stage (1). La préparation (et l'humeur des stagiaires) en a souffert, si bien que le lundi 21 novembre se retrouvaient au collège, 5 instituteurs et 4 professeurs. L'I.D.E.N. a suivi le stage à peu près complètement, le Principal a assisté à la première demi-journée.

Il s'agissait de trois jours d'échange sur les pratiques pédagogiques et les problèmes des instituteurs enseignant en C.M. et envoyant leurs élèves aux professeurs enseignant en 6^e. Les participants se connaissaient déjà plus ou moins pour avoir eu les enfants des collègues ou pour avoir participé à des réunions il y a quelques années. Les échanges se sont déroulés dans une bonne ambiance d'écoute mutuelle et de convivialité. Chacun voulant que les discussions débouchent sur un calendrier d'actions communes pour le deuxième et le troisième trimestre.

Chacun exposa, le premier jour, ses motivations : les maîtres attendaient du stage une meilleure connaissance des professeurs, des « manques » en 6^e et des seuils minima indispensables. Les professeurs s'interrogeaient sur le constat d'un fort pourcentage d'échec en 6^e, de l'hétérogénéité des acquis et des méthodes utilisés au primaire comme en 6^e, et des difficultés des élèves, venant de 19 écoles différentes, à passer d'un maître à une dizaine de professeurs.

Ensuite jusqu'au jeudi matin, la discussion porta sur les difficultés et les problèmes des élèves et des enseignants dans les domaines de la lecture, de l'écriture et de l'expression écrite, des mathématiques et des matières d'éveil (2). On a fait souvent référence aux circulaires ministérielles, mais sans s'y enfermer. En général, chacun expliquait sa manière de faire et lorsqu'un désir de changement ou d'aide apparaissait le groupe essayait de répondre. Nous avons voulu être réalistes, partir d'exemples (3) concrets, rechercher des solutions simples, voire minimes.

Le jeudi après-midi, un ancien collègue est venu élargir un peu le débat en présentant la notion de pré-requis. Son exposé, qui dura environ une demi-heure, fut suivi de questions.

Enfin nous avons présenté les projets pédagogiques du collège (P.A.E...) et émis des vœux sur l'accueil des élèves de C.M.2 au collège, la préparation et le déroulement de la réunion d'harmonisation, et présenté deux projets d'échange (4).

Après le stage, nous avons rédigé un compte rendu pour les autres collègues intéressés des écoles et du collège, car ce stage qui nous a beaucoup apporté, est pour nous un premier jalon dans une meilleure liaison écoles-collège.

Ce stage, que nous avons dû organiser nous-mêmes, nous a prouvé que la bonne volonté pouvait beaucoup de choses. Une des conditions de sa réussite était le volontariat (5) et le désir d'aboutir, l'autre était le nombre restreint des stagiaires.

L'absence d'un intervenant extérieur était pour nous un risque d'échec car sa présence nous semblait indispensable pour dédramatiser, animer et apporter des informations sur des points précis. Ici l'I.D.E.N. a bien voulu distribuer la parole !

Autre handicap, le manque de préparation pour établir le programme avant le lundi, échanger sur nos motivations et déjà amorcer une réflexion sur nos pratiques.

En conclusion, si les professeurs sont allés à ce stage volontaires et pessimistes, les instituteurs plus détendus, tous sont revenus enchantés et plus optimistes ; à la condition expresse que ce premier contact soit renouvelé et que soient adoptées des mesures concrètes.

(1) Dates du stage : lundi 21, mardi 22, jeudi 24 novembre, selon les horaires des instituteurs.

(2) Exemples d'après le compte rendu.

(3) L'expression écrite à l'école, les travaux d'élèves en arts plastiques, au collège.

(4) Visite de Bordeaux et journée pédagogique sur les arts plastiques.

(5) Volontariat relatif car ce fut l'I.D.E.N. qui choisit les instituteurs à cause des problèmes de remplacement, et qui pour les mêmes raisons donna les dates du stage. Le collège doit recevoir des moyens supplémentaires consécutifs à des actions de formation continue selon les circulaires ministérielles du 24 mai 1982, du 24 juin 1983, et la circulaire du Recteur de Bordeaux du 18 octobre 1983.

André DUCASSE
Brigitte TANDONNET